

Pré-inscription périscolaire 2020-2021

Désormais, vous pouvez prendre rendez-vous EN LIGNE pour les pré-inscriptions aux activités périscolaires. Voir ci-dessous.



Présentation

La préinscription aux activités périscolaires (restauration scolaire, garderie gratuite et garderie payante) reprendra



à partir du

18 mai 2020

Enfants concernés

- > Les enfants scolarisés

Contact

Vous pouvez aussi envoyer par mail votre préinscription périscolaire au Service Espace Enfance Famille

- > à l'adresse de courriel suivante : enfancefamille@ville-martigues.fr
- > ou bien procéder à la préinscription sur le portail famille : <https://martigues.accueil-famille.fr/>
(<https://martigues.accueil-famille.fr/>)

Pièces à fournir

Les pièces à fournir non obligatoires lors de la préinscription périscolaire sont :

- › un RIB pour la mise en place du prélèvement automatique,
- › une autorisation de prélèvement bancaire à remplir au service,
- › les bénéficiaires des minimas sociaux devront communiquer une attestation valide dès le mois d'août,

Prendre un rendez-vous


Pour prendre un **rendez-vous en ligne** cliquez sur le bouton **ci-dessous**.


PRENDRE UN RENDEZ-VOUS


 **Contact**



ESPACE - ENFANCE - FAMILLE

 Hôtel de ville
Rond-point de l'Hôtel de ville
Avenue Louis Sammut
13500 Martigues (<https://www.google.com/maps/?q=Hôtel+de+ville+Rond-point+de+l'Hôtel+de+ville+Avenue+Louis+Sammut+13500+Martigues>)

 8h30 – 11h30 et 13h30 – 17h les lundi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30 – 11h30 et 14h30 – 17h le mardi

 0442443310

 [Courriel](#)



**MAIRIE DE LA VILLE DE
MARTIGUES**

Avenue Louis Sammut
BP 60101
13692 Martigues cedex

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser